

## Accueil en sécurité des enfants de soignants.

Réponses du service de médecine de prévention aux questions que vous vous posez peut-être.

### 1. Etat de santé et participation à l'accueil des enfants de soignants.

***J'ai un problème de santé chronique ou l'une des personnes avec lesquelles je suis confinée a un problème de santé chronique, puis-je proposer ma participation à l'accueil des enfants des soignants ?***

*Réponse : Non. Si vous-même ou une personne de votre entourage êtes personne fragile, vous ne devez pas vous proposer et respecter très strictement le confinement.*

En savoir plus :

Le haut conseil de santé publique a établi une liste des personnes à considérer comme fragiles. Cet avis est consultable sur le site du haut conseil de santé publique à l'adresse :

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=775>

Pour un conseil médical personnalisé concernant les critères de fragilité, vous pouvez contacter le service de médecine de prévention par messagerie électronique :

Pour le département 68 : [ce.medecine-prevention68@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.medecine-prevention68@ac-strasbourg.fr)

Pour le département 67 : [ce.medecine-prevention67@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.medecine-prevention67@ac-strasbourg.fr)

(service strictement réservé aux personnels de l'académie de Strasbourg)

***Je présente des symptômes cliniques alors que ma participation à l'accueil des enfants de soignants est prévue. Dois-je me rendre sur le lieu d'accueil ?***

*Réponse : Non. Quel que soit le type de symptômes cliniques que vous présentez, nous vous demandons de prévenir l'IEN ou le chef d'établissement en charge de la structure d'accueil de façon à ce qu'il puisse être fait appel à un autre volontaire.*

En savoir plus :

L'infection par le Covid19 donne le plus souvent des symptômes de fièvre et de toux sèche. Cependant, une grande variété de symptômes est possible : céphalées, douleurs musculaires, symptômes digestifs, toux grasse, perte de l'odorat... Il est donc prudent de proscrire tout contact extérieur en cas de symptômes que ceux-ci soient ou non typiques d'une infection au Covid19.

***J'apprends qu'une personne avec laquelle j'ai été en contact avant le confinement est atteinte. Puis-je me rendre sur le lieu d'accueil ?***

*Réponse : Non si le contact date de deux semaines ou moins.*

En savoir plus :

La durée d'incubation du Covid19 est évaluée actuellement à deux semaines. Si vous avez été en contact avec une personne porteuse du germe, le risque de déclarer la maladie existe pour vous pendant 2 semaines. Dans ces conditions, il est nécessaire de respecter très strictement le confinement, d'éviter tout contact social et de respecter scrupuleusement les mesures barrières y compris vis-à-vis des personnes avec lesquelles vous êtes confinées.

***L'une des personnes avec lesquelles je suis confinée a été en contact avant le confinement avec une personne atteinte. Puis-je me rendre ou continuer à me rendre sur le lieu d'accueil ?***

*Réponse : Non, par mesure de précaution, il vous est demandé de respecter les mêmes mesures de sécurité que vous ayez été directement ou indirectement en contact avec une personne malade.*

**En savoir plus :**

Au terme de deux semaines de confinement, si vous-même et aucune des personnes avec lesquelles vous êtes confinées n'a de symptômes, votre risque sera alors le même que celui de la population non exposée et vous pourrez proposer vos services.

***L'activité d'accueil des enfants de soignants présente-t-elle un risque pour la santé des enfants ou des adultes présents sur les lieux d'accueil ?***

*Réponse : Oui mais ce risque est très réduit et doit être maintenu, grâce aux mesures de prévention, à un niveau aussi proche que possible de celui des personnes confinées qui ne sortent pas pour travailler.*

**En savoir plus :**

Au stade actuel de l'épidémie, un risque de contamination est inhérent à tout contact social en présentiel. C'est ce risque qui justifie les mesures de confinement. En l'état actuel des connaissances dont nous disposons sur l'épidémie, les enfants sont peu atteints par la maladie et quand ils sont atteints, ils présentent des formes bénignes dans la très grande majorité des cas. On peut donc considérer que les échanges sociaux réduits lors de l'accueil en école ou en établissements scolaires ne présentent pas de risque direct pour la santé des enfants eux-mêmes. Il est cependant nécessaire de prendre des mesures de prévention, pour les adultes comme pour les enfants, de façon à que ces accueils ne soient pas à l'origine de nouveaux cas de contamination. La seconde partie du présent document présente sous forme de questions/réponses les mesures de prévention à appliquer.

2. Protection des personnels et des enfants lors de l'accueil des enfants de soignants :

***Je participe à l'accueil, puis-je avoir des gants et des masques pour me protéger ?***

*Réponse : Non, les personnels assurant l'accueil des enfants ne disposent pas d'équipement de protection individuelle, du moins tant que la production n'est pas suffisante pour équiper les professionnels non soignants en situation de contact social.*

**En savoir plus :** Les masques sont actuellement réservés aux personnes malades (masques chirurgicaux) ou aux personnels soignants (masques de protection type FFP2) avec des critères de priorité très stricts. Des efforts de production sont engagés pour faire face dans un premier temps aux besoins de l'ensemble des personnels de soin et dans un second temps aux besoins des autres professionnels exposés aux contacts sociaux en présentiel.

Le port de gants n'est pas recommandé. La peau est une barrière de protection efficace contre le virus. Les gants se contaminent aussi vite que la peau. Le port de gants peut procurer un sentiment faussé de sécurité et retarder le lavage des mains qui reste le moyen de prévention le plus efficace au niveau cutané.

**J'ai à ma disposition quelques masques de protection respiratoire, est-il recommandé de les utiliser ?**

*Réponse : Non si vous ne pouvez pas respecter les règles de bonne utilisation des masques.*

**En savoir plus :**

Les masques sont des dispositifs à usage unique. Les recommandations concernant leur utilisation sont les suivantes :

- Lavez-vous les mains avant de les manipuler.
- Manipulez-le par les fixations en plaçant le masque devant la bouche et le nez et en positionnant une fixation en dessous des oreilles et l'autre au-dessus des oreilles.
- Ajustez au mieux le masque sur votre visage.
- Le masque a une durée d'utilisation de 3 à 4 heures.
- Avant de le retirer, lavez-vous les mains.
- Pour le retirer, il faut saisir le système de fixation à l'arrière de la tête, enlever le masque vers l'avant et le jeter immédiatement dans une poubelle à couvercle.
- Lavez-vous les mains immédiatement après.

Un masque mal utilisé peut devenir une source de contamination.

Un masque, même bien utilisé, peut donner un sentiment trompeur de sécurité. Il est essentiel, même avec le port d'un masque, de respecter les conseils de prévention que vous trouverez ci-dessous à la rubrique « comment diminuer les risques de transmission respiratoire sur le lieu d'accueil ? ».

Si vous ne disposez que de quelques masques de protection sur le lieu d'accueil, nous vous conseillons d'en réserver l'usage aux situations où vous ne pouvez vraiment pas respecter la distance de sécurité d'un mètre ou pour en munir un enfant qui présenterait des signes respiratoires en attendant sa prise en charge qui doit se faire le plus rapidement possible.

**Comment diminuer le risque de contamination lors des trajets entre mon domicile et le lieu d'accueil ?**

*Réponse :*

- *L'utilisation des transports en commun est déconseillée. Si vous deviez malgré tout les utiliser, placez-vous à distance des autres voyageurs et évitez de toucher de la main les boutons de demande d'arrêt ou d'ouverture des portes. Utilisez pour ce faire le coude ou un mouchoir jetable.*
- *Vous pouvez opter pour la marche à pied ou le vélo en vous déplaçant seul et en respectant une distance de sécurité de 1 à 2 mètres avec les personnes que vous croisez.*
- *Le déplacement en voiture est également possible mais pensez à vous laver ou vous désinfecter les mains avant de prendre le volant. Procéder au nettoyage des poignées de porte et du volant si vous avez le moindre doute concernant un contact possible.*

**Comment diminuer les risques de transmission par voie cutanée sur le lieu d'accueil ?**

Réponse :

*Selon les informations disponibles, le Covid19 survit entre 3 et 4 heures sur des surfaces inertes. Un contact cutané avec une surface touchée par une personne porteuse du virus peut être contaminant pendant cette durée.*

- *Évitez les contacts cutanés directs de personne à personne en proscrivant le serrage de mains.*
- *Organisez-vous pour pouvoir accéder facilement à un lavabo avec savon et essuie-mains papier par exemple en choisissant d'accueillir les enfants dans une pièce qui en est pourvu.*
- *Manipulez les robinets avec le coude quand c'est possible et à défaut utiliser un essuie-main jetable pour le faire.*
- *Maintenez ouvertes les portes intérieures au lieu d'accueil pour éviter d'avoir à manipuler les poignées de porte.*
- *Aérez régulièrement en utilisant un essui main jetable pour manipuler les systèmes d'ouverture des fenêtres ou lavez-vous les mains après la manipulation.*
- *Munissez-vous de vos propres stylos, crayons... et évitez les échanges de matériel entre enfants.*
- *Lavez-vous les mains très régulièrement.*
- *La mise à disposition de solution hydro-alcoolique est recommandée. Si vous pouvez en disposer, faites-en usage après chaque contact cutané potentiellement contaminant.*
- *Veillez à ce que l'entretien des locaux soit réalisé quotidiennement avec une attention particulière sur le nettoyage des poignées de porte et robinets. Le nettoyage quotidien est important pour éliminer les matières organiques dont la présence peut augmenter la durée de survie du virus dans l'environnement.*
- *En rentrant chez vous, déchaussez-vous et déposez vos chaussures en dehors d'une zone de passage. Changez de vêtements.*

**Comment diminuer les risques de transmission par voie respiratoire sur le lieu d'accueil ?**

Réponse :

*Selon les informations disponibles, le Covid 19 se transmet par voie respiratoire essentiellement sous la forme de gouttelettes (postillons) émises par les personnes contaminées lors de la toux, de l'éternuement mais aussi de la parole. Dès que des masques seront disponibles, nous en recommandons le port sous réserve que cela n'altère pas le respect des recommandations qui reste essentiel à la prévention.*

*Avec ou sans masque, les recommandations suivantes sont à respecter :*

- *N'accueillez pas adultes et enfants qui présentent une symptomatologie respiratoire.*
- *Placez votre coude devant votre bouche pour tousser ou éternuer et enseignez si possible aux enfants cette façon de faire.*
- *Mouchez-vous dans des mouchoirs jetables.*
- *Organisez l'activité de façon à maintenir, à chaque fois que c'est possible, une distance de sécurité d'au moins 1 mètre entre les différentes personnes présentes (adultes et enfants).*
- *Pour la correction des travaux effectués par les élèves, privilégiez l'autocorrection quand l'âge et l'autonomie des enfants le permet.*

- *Si vous assurez vous-même la correction, demandez aux enfants de placer le cahier sur une table sur laquelle vous viendrez ensuite le chercher pour éviter la proximité générée par un passage direct de la main à la main.*
- *Si vous devez vous pencher sur le travail d'un élève pour le guider dans son travail, placez-vous derrière lui et regardez par-dessus son épaule pour limiter le risque d'être dans le champ d'éventuels postillons.*

***Dois-je avoir peur, dois-je faire peur aux enfants pour que les mesures d'hygiène soient respectées ?***

*Enfants et adultes ont droit à une information claire et objective qui ne doit ni minimiser, ni exagérer les risques. Quelques informations sont importantes à connaître pour prendre au sérieux cette épidémie sans céder à la panique.*

- *L'infection au Covid19 est pour la plupart des personnes qui en sont atteintes une maladie bénigne dont le désagrément peut aller de celui d'une légère rhinopharyngite saisonnière à celui d'un syndrome grippal sévère.*
- *Deux particularités sont cependant à prendre en compte :*
  - *La mortalité est supérieure à celle de la grippe saisonnière pour les personnes âgées et pour les personnes fragiles. **Eviter la propagation du virus, c'est protéger les personnes âgées et les personnes fragiles.***
  - *Le pourcentage de cas graves est supérieur à celui de la grippe saisonnière. Le système de santé, qu'il soit hospitalier ou libéral, a des moyens limités. Le risque principal de cette épidémie est l'engorgement du système sanitaire. **Eviter la propagation du virus, c'est protéger autant que faire se peut le système de soin de l'engorgement et préserver une prise en charge de qualité.***
- *L'épidémie fait l'objet de mesures d'exception et d'un traitement médiatique qui sont justifiés par l'objectif de limiter la propagation du virus pour les deux motifs énoncés ci-dessus.*